



FLASH INFO

FICHE 8

25 novembre 2019 #265 

RPL ET MODIFICATION DU TS

 **RPL : Réserve à Préavis Long : (3 maximum par mois)**

Vous pouvez être déclenché :

 **au plus tard la veille 18H**

 **ou à la fin de votre TS si celui-ci se termine avant 18H**

Il ne peut pas y avoir moins de **10H** entre le moment où la régulation vous a prévenu et le début de votre TS.

Contactabilité :

 **La régulation n'a pas à vous contacter sur un jour OFF, CP, TA, AM, AT.**

 **Si la régulation vous appelle ou vous laisse un message et que vous êtes sur un jour ON, en TS, vous devez les rappeler.**

 **Le déclenchement se fait par contact direct (conversation téléphonique avec le service régulation) ou par validation du PNC du planning modifié sur le **CREW WEB PORTAL**.**

UN SMS NE VAUT PAS VALIDATION DU DÉCLENCHEMENT !

Rémunération :

- **Après 18H** : une prime d'incitation de 150€

- **Avant 18H** : pas de prime d'incitation même si le déclenchement nécessite votre accord (votre TS se terminant avant 18H par exemple)

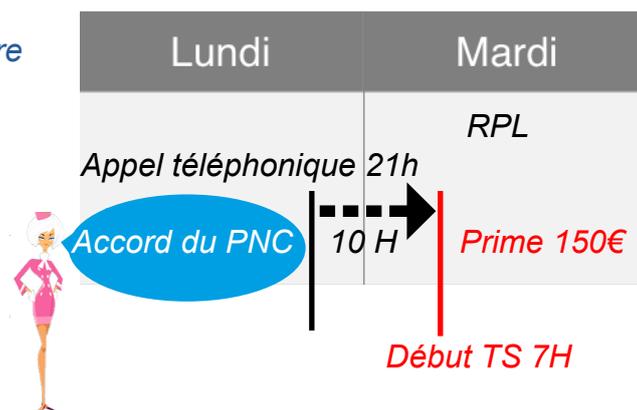
Exemple 1 : La régulation vous appelle à 21H pour votre RPL du lendemain.

Vous pouvez :

- Refuser les vols

- Accepter les vols : une prime d'incitation de 150€ vous sera alors versée.

Votre TS (heure du briefing) ne peut pas commencer avant 7H du matin.



Exemple 2 : La régulation vous appelle à 15H pour votre RPL du lendemain. Votre activité se termine à 14H (fin de TS).

Vous pouvez :

- Refuser les vols et ne pas effectuer d'activité le lendemain.
- Accepter les vols : il n'est pas 18H, vous n'aurez pas de prime d'incitation de 150€.

Modification de TS

 Moins de 24H avant : moins de 1H

 Plus de 24H et moins de 48H : moins de 2H

Sinon accord + prime

Contactabilité :

 **La régulation n'a pas à vous contacter sur un jour OFF, CP, TA, AM, AT.**

 **Si la régulation vous appelle ou vous laisse un message et que vous êtes sur un jour ON, en TS, vous devez les rappeler.**

 **Le déclenchement se fait par contact direct (conversation téléphonique avec le service régulation) ou par validation du PNC du planning modifié sur le **CREW WEB PORTAL**.**

UN SMS NE VAUT PAS VALIDATION DU DÉCLENCHEMENT !

**Vous souhaitez plus d'informations ? Vous avez des questions ?
Vous pouvez nous contacter :**



Marine TIFFAY
06 83 38 56 80

marine@unachop.com



Rodolphe AUCLIN
06 82 01 23 04

rodolphe@unachop.com



Adhérez en ligne !

<http://www.unac.asso.fr/informations-adherent/>

